



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale
du Comité des Bridgeurs de l'Outre-Mer et de l'Étranger
du 29 juillet 2022**

Sur convocation de son Président, M. Patrice FOULON, l'Assemblée Générale du Comité des Bridgeurs de l'Outre-Mer et de l'Étranger s'est tenue le vendredi 29 juillet 2022 à 10 heures dans les locaux de la Fédération Française de Bridge, 20 quai Carnot à Saint-Cloud (Hauts de Seine).

Conseil Régional du Comité, membres présents ou représentés :

M. FOULON, Mmes GARNIER, MERRET, VENOT. MM. GUIOT, JEANNIN, MAILLET, MERRET, VENOT.

Absents excusés : MM. CADOR, GERIN, SOUDAN.

CRED, membres présents : Mme MEUNIER. MM. GARNIER, HERZOG, MEJEAN. VIVENS.

F.F.B., absents excusés : M. RIEHM, Président de la FFB, Mme BESSE, Directrice Générale.

Districts présents ou représentés :

CONGO, par procuration : 10 voix.

GABON, par procuration : 13 voix.

GUYANE, par procuration : 33 voix.

MARTINIQUE, par procuration : 69 voix.

NOUVELLE-CALÉDONIE, par procuration : M. GRIGRI, 97 voix.

POLYNÉSIE FRANÇAISE : M. COTTI, représentant M. WALLE, 33 voix.

REUNION : Mme VIGNA, MM. GIRAUD, HAMEL, 192 voix.

SENEGAL : M. LEVI, 45 voix.

Licencié présent :

M. MATHIEU.

Licencié représenté :

M. CADOR.

Secrétaire du Comité :

Mme ASMI.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 15 septembre 2021.
2. Rapport moral du Président.
3. Rapport financier de la Trésorière.
4. Avis du contrôleur aux comptes.
5. Élection des membres du Conseil Régional du Comité.
6. Élection des membres de la Chambre Régionale d'Éthique et de Discipline (C.R.E.D.).
7. Compétitions.
 - résultats 2021-2022.
 - calendrier 2022-2023
8. Formation - enseignement- arbitrage – bridge scolaire.
9. Information-communication-développement.
10. C.R.E.D. et C.R.L.A.
11. Commission des Médailles.
12. Autres questions.

La présidence de séance est assurée par M. Gérard GUIOT à la demande de M. Patrice FOULON, Président, le secrétariat par Mme Ilana MERRET, Secrétaire Générale.

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 15 septembre 2021.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 15 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2- Rapport moral du Président.

Le rapport moral, qui a fait l'objet d'une diffusion en amont à tous les participants à la présente Assemblée Générale, est lu par M. Patrice FOULON.

Il en ressort notamment une baisse d'environ 18.000 licenciés en 4 ans au niveau de la FFB et que la présente saison est décevante pour le CBOME, le nombre de licenciés étant tombé de 643 à 590.

En outre, lors des Championnats, il y a de moins en moins de paires/équipes « pur CBOME ».

M. Patrice FOULON remercie la FFB pour sa contribution de 3.000 € au déplacement des joueurs de Guadeloupe aux Championnats du Monde en Italie ; le CBOME a abondé cette somme d'un même montant.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3- Rapport financier de la Trésorière.

Mme Dominique VENOT commente les comptes.

Elle souligne que les ressources du Comité proviennent uniquement des licences, des cotisations Clubs, des droits de table et des compétitions ; les charges sont principalement constituées de l'aide aux joueurs se déplaçant en Métropole pour les Finales Nationales et du salaire d'Amel. Compte tenu du fait que le montant de la licence a été porté à 30 €, la part Comité, inchangée, s'élève à 10,50 € et ne devrait pas avoir d'incidence sur les recettes, sauf en cas de diminution importante du nombre de licenciés.

Il en ressort que les finances sont saines, le Comité disposant de 53.702 € de disponibilités.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4- Avis du contrôleur aux comptes.

Les comptes sont validés par le contrôleur aux comptes, M. Alain POUILLY, selon son rapport lu par M. Patrice FOULON.

5- Élection des membres du Conseil Régional du Comité.

Sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés :

Mmes Eliane GARNIER, Ilana MERRET, Dominique VENOT.

MM. Jean-Claude CADOR, Alain COTTI, Patrice FOULON, Dominique GERIN, Gérard GUIOT, Michel JEANNIN, Pierre LEVI, Patrick MAILLET, Jean-Jacques MERRET, Luc SOUDAN, Thierry VENOT.

6- Élection des membres de la Chambre Régionale d'Éthique et de Discipline (C.R.E.D.).

Sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés :

Mme Claudette MEUNIER, MM. Alain GARNIER, Alain HERZOG, Jean-Marcel MEJEAN, Guy VIVENS.

7- Compétitions.

M. Thierry VENOT indique que le CBOME a récupéré ses quotas pour les Finales Nationales et communique un tableau présentant les résultats aux Finales Nationales des joueurs du CBOME ainsi que le calendrier des Finales Nationales pour la saison prochaine mentionnant les différents quotas et les dates limites d'inscription (DLI).

M. Aurélien LECOQ est invité en séance pour expliquer les raisons de la création du « Challenge » pour les Promotions : il est destiné à faire jouer des compétitions en situation de Clubs. Ce Challenge remplace les compétitions « Promotion ». Par suite, les compétitions « Honneurs » seront ouvertes aux Promotions qui préfèrent jouer en situation de compétitions plutôt que dans les Clubs. Il s'agit de pallier le désintérêt des Promotions pour les compétitions et de limiter les déplacements.

Pour ce qui concerne la Coupe des Clubs, il sera fait application du même système que l'année dernière avec toutefois une modification : il sera pris en compte 5 tournois avec le même partenaire au lieu de 7 sur les 14 dates choisies par les Clubs aux fins de qualification en Finale Nationale.

Pour ce qui concerne le Bridge numérique un outil d'enseignement est en ligne dès à présent ; il est gratuit pour cette année. En fin d'année il sera possible de jouer des parties amicales en ligne pour un coût à déterminer.

Le site de la FFB sera modifié graduellement en cours d'année et sera, en outre, adapté au téléphone mobile.

8- Formation – enseignement – arbitrage - bridge scolaire.

M. Patrice FOULON remercie M. Manuel PRUNIER pour l'organisation d'un stage d'arbitre à la Martinique ; les épreuves écrites seront organisées sur place en décembre 2022.

Il met l'accent sur le fait que le Bridge scolaire, fortement impacté par la crise du Covid, est quasiment inexistant et qu'il faut trouver des moniteurs en leur demandant de licencier leurs élèves, la licence étant gratuite la première année.

De même, la licence est gratuite la première année pour les adultes ; il est impératif de les inciter à la renouveler ensuite.

9- Information – communication -développement.

M. Patrice FOULON demande à tous les licenciés de lire les newsletters de la FFB publiées dans les espaces « licenciés » ou « métiers » afin de prendre connaissance des informations importantes de la vie du Bridge. Il se désolé que les annonces faites par le Comité ne trouvent que peu d'écho auprès des Présidents de Districts.

En matière de communication, M. Patrice FOULON se désolé aussi de ne recevoir que très peu d'informations sur les événements particuliers qui pourraient être publiés sur le site du Comité. Seuls La Réunion, la Martinique, la Guadeloupe et le Sénégal sont pourvoyeurs d'informations et de photos, à ce jour.

En matière de Développement, le maître mot est de conquérir de nouveaux joueurs, de les fidéliser et de fidéliser les licenciés actuels. Pour ce faire M. Patrice FOULON donne lecture des différents outils mis en place par la FFB à ce jour.

10– C.R.E.D. et C.R.L.A.

M. Alain GARNIER précise que ni la CRED, ni la C.R.L.A., n'ont été sollicitées au cours de cette saison.

11– Commission des Médailles.

M. Patrice FOULON indique que toutes les demandes présentées par les responsables de Districts ont été honorées ; il remercie tous les bénévoles pour leur action et implications dans la vie des Clubs et Districts.

La médaille de bronze de la FFB a été décernée à Mme Laurence MEGARD pour l'ensemble de son œuvre au service du développement du bridge au Gabon.

Les médailles du Comité ont été attribuées à :

Réunion : Mmes Elisabeth BARRACO, Marie-Thérèse BOYER, Maryvonne FRENET, Marie-Lise MARDENALOM, Catherine VERBAIL ; M. Antoine VERDIER.

Martinique : Mmes Gabrielle FALOURD, Elisabeth ROUYER, Nathalie SQUERCIONI ; M. Laurent de MEILLAC.

Guyane : Mme Claire JAHIER.

Bureau Directeur du Comité : Mme Dominique VENOT.

12 – Autres questions.

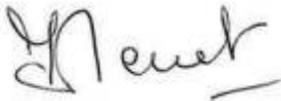
- M. Jean-Henri GRIGRI souligne le problème d'absence de compétitions fédérales en Nouvelle Calédonie tout au long de la saison. M. Patrice FOULON indique que M. André CHARRETTE, Président du District lui a assuré que les compétitions reprendraient en septembre 2022 avec un réaménagement du calendrier tel que souhaité par M. Jean-Henri GRIGRI. Il ajoute que sur les 97 licenciés du District, seule une vingtaine de licenciés sont intéressés par les compétitions et qu'il serait bien que quelqu'un se charge de l'organisation des compétitions sur place. M. Alain COTTI souligne qu'en Polynésie il est difficile de mobiliser les joueurs pour faire des compétitions fédérales ; une seule aura pu être organisée lors de la saison passée.
- M. Jean-Henri GRIGRI regrette également que les « PP & PE Comités » attribués au District de Nouvelle Calédonie aient fait l'objet d'une diffusion à l'ensemble des licenciés, sans prendre en compte les participations antérieures des joueurs aux compétitions fédérales organisées par le District, ce qui a conduit, en particulier, à attribuer des PP à des licenciés qui n'en ont aucune utilité pour leur classement.

Parallèlement, il souligne que l'application, pour la saison 2020-2021, d'un coefficient d'ajustement des PP & PE, n'a pas joué en faveur des joueurs de Nouvelle Calédonie qui ne jouent que peu de compétitions fédérales.

- M. Patrice FOULON informe l'Assemblée que la Fédération Européenne de Bridge a désigné la France pour l'organisation d'un Open Européen en 2023 similaire à celui d'Istanbul en 2019 et comparable à celui de Lyon en 2017 pour l'aspect grande fête du Bridge. Cette manifestation devrait se tenir à Strasbourg, du 3 au 11 juin 2023, avec, à cette occasion, la tenue des Finales Nationales des Scolaires et des Cadets.
- M. Patrice FOULON indique que les prochains Championnats pourraient être programmés du vendredi 28 juillet au samedi 5 août 2023. Les Championnats 2024 connaîtront un problème d'organisation à Saint-Cloud, aux mêmes dates que les Jeux Olympiques de Paris (du 26 juillet au 11 août 2024) ; les conditions de circulation vont devenir critiques et, parallèlement, les prix des billets d'avion et des hébergements vont s'envoler ! Le Comité va étudier l'ensemble des possibilités d'organiser ou non les Championnats en 2024.

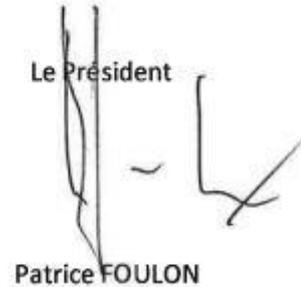
Aucun participant ne sollicitant la parole, la séance est levée à 12heures 30.

La Secrétaire de séance



Ilana MERRET

Le Président



Patrice FOULON